

La vision « pastorale » de G.B. Montini – Paul VI

Signification, continuité et discontinuité par rapport à Jean XXIII

Dès qu'il me fut proposé, le thème de cette intervention m'a plongé dans une certaine perplexité : « L'usage du terme 'pastoral(e)' chez Giovanni Battista Montini – Paul VI : sa signification, sa continuité et discontinuité, ses différences par rapport à Jean XXIII ». Comment m'y prendre ? Pour employer la terminologie scolastique, l'objet matériel est immense : l'ensemble des écrits de Montini-Paul VI et de Roncalli-Jean XXIII ; quant à l'objet formel, tel qu'il était précisé (« L'usage du terme 'pastoral(e)' »), il me semblait trop étroit : j'avais l'intuition, vérifiée par après, qu'une simple étude philologique et sémantique des occurrences de ce terme se révélerait sans doute assez décevante. Je décidai donc d'élargir la perspective : j'étudierais de larges unités textuelles où le terme « pastorale(e) » apparaît certes explicitement, quoique rarement, mais où surtout sa signification globale se déploie, c'est-à-dire, selon une précompréhension provisoire, une attention sincère et bienveillante aux hommes et au monde de ce temps (au-delà même des catholiques), à leurs conditions d'existence, pour que la Bonne Nouvelle du Christ puisse leur être proposée de manière appropriée et favorable. Il restait à délimiter strictement l'objet matériel. Je décidai donc de retenir, de manière très sélective et expérimentale, sept textes de Montini-Paul VI et un seul de Jean XXIII. Je m'explique sur ce choix.

Mon exposé sur l'usage du terme « pastoral(e) » chez Montini/Paul VI a été situé par les organisateurs du colloque dans la première section de celui-ci, consacrée au « caractère pastoral du concile Vatican II ». Il me faudra donc certainement être attentif à l'un ou l'autre écrit de Paul VI contemporain ou postérieur au concile. Néanmoins, pour bien saisir la pensée du pape, on ne peut faire l'économie des enracinements de celle-ci, notamment quand il était archevêque de Milan, d'autant plus que ce grand diocèse fut un véritable « laboratoire » pour celui qui devait « apprendre son nouveau métier de pasteur »¹.

¹ P. CHENAUX, *Paul VI. Le souverain éclairé*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2015, p. 127.

Je me propose donc dans un premier temps d'explorer quelques écrits de l'archevêque milanais (1954-1963), avant de découvrir les orientations du « timonier de Vatican II », comme on a pu le qualifier². Pour la période milanaise, je me limiterai à ses trois premières lettres pastorales de Carême (1955, 1956, 1957) ; j'ajouterai deux textes de Montini pendant la préparation et la première session ou période de Vatican II : la lettre pastorale du Carême 1962 et la lettre qu'il envoie du concile à son archidiocèse le 1^{er} décembre 1962. Tout en étant expérimental, le choix opéré n'est donc pas arbitraire : il est lié précisément au caractère pastoral des écrits retenus. Il s'agira effectivement d'en dégager les attitudes et perspectives pastorales de l'auteur, au service de son peuple diocésain, et plus largement de l'humanité contemporaine.

Dans un deuxième temps, je relirai deux discours de Paul VI au concile : son discours d'ouverture de la seconde session, sa première allocution papale au concile, censée livrer sa vision prospective de celui-ci, et son discours de clôture de Vatican II, offrant sa vision rétrospective de l'événement ecclésial et ouvrant ainsi déjà la voie à l'après-concile.

En troisième lieu, c'est la perspective pastorale de Jean XXIII qui sera analysée, de manière certes très limitative, à travers le prisme de son discours d'ouverture du concile Vatican II.

En conclusion, seront reprises et comparées les principales observations de ce parcours.

I. MONTINI, ARCHEVEQUE DE MILAN

Lettre pastorale du Carême 1955

La première lettre pastorale de Montini à ses diocésains, programmatique à bien des égards, est son mandement du Carême 1955, daté du 15 février, et s'intitule « Omnia nobis est Christus » d'après une citation du *De virginitate* (16, 99) de saint Ambroise³.

² *Ibidem*, p. 159.

³ Cf. G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti milanesi (1954-1963)*, Edizione coordinata da X. Toscani, testo critico a cura di G.E. Manzoni, direzione redazionale : R. Papetti, con la collaborazione di L. Albertelli – R. Rossi – C. Vianelli, Istituto Paolo VI-Edizioni Studium, Brescia-Roma, 1997, pp. 139-150 : [53] ; voir aussi <http://www.chiesadimilano.it>: ITL spa – 20124 Milano — Via Antonio da Recanate, 1 Copyright 2003, pp. 1-7. La traduction en français est mienne. Pour ne pas surcharger le texte ou les notes des différents documents analysés, je n'indiquerai pas la page précise d'une des éditions de ces documents chaque fois que j'en cite un passage, traduit ou non (une citation littéraire est toujours entre guillemets).

On y trouve plus d'une fois le lexème « pastore, pastorale ». Voyons dans quels sens et quels contextes.

Le sens premier est classique : il s'agit de « l'immenso campo pastorale », qui s'étend devant le nouvel évêque du diocèse au moment de commencer son ministère. Néanmoins, cette réalité pastorale diocésaine est d'emblée située sur un horizon plus large et plus profond : une période difficile pour l'esprit et l'histoire du pays ; plus fondamentalement encore, le contexte culturel moderne, avec sa « tendance à considérer l'aspect subjectif de la religion » et sa « progressive négation de la transcendance divine et, encore plus, de la révélation divine », en d'autres termes une « vision réelle du monde religieux » obscurcie en beaucoup (il faudra revenir sur ce rapport « pastoral » à la modernité). Concomitamment à cette vision élargie du champ pastoral, il exprime sa confiance dans le peuple diocésain, dans sa « capacité à reconnaître les traces authentiques de la sainteté », « à apprécier le service, l'ordre, l'autorité de la charité pastorale » (en l'occurrence de son prédécesseur défunt, le cardinal Ildefonso Schuster), bref il relève la qualité de la vie religieuse des fidèles milanais. L'accueil reçu tant de la part du diocèse que des autorités civiles, poursuit-il, « a ouvert le dialogue entre moi et la population ambrosienne sur le thème de la reconnaissance » : pas seulement des preuves de respect et d'affection, mais un sentiment assez engageant pour son ministère épiscopal, la disposition à écouter la parole de l'évêque et à être éclairé, rencontrée dans toutes les classes (clergé, religieux et religieuses, Action catholique, peuple travailleur, familles, jeunes)⁴. Ce ministère, Montini le conçoit comme une « paternité spirituelle ».

Sa préoccupation pastorale première concerne « les nécessités spirituelles d'une si grande population privée d'assistance religieuse suffisante, menacée d'incrédulité et de paganisme ». On notera ici le souci de remédier au phénomène de déchristianisation ou d'insuffisante évangélisation. Le ministère pastoral tend précisément à « faire des chrétiens ».

Le ministère pastoral, l'archevêque ambrosien veut le vivre dans la communion avec ses diocésains (« i sentimenti vostri filiali e i miei paterni »), une communion centrée sur

⁴ On sait combien le thème du dialogue (dans un sens authentiquement réciproque, alors qu'il est ici encore quelque peu unilatéral) sera ultérieurement important dans le ministère montinien, papal notamment (voir sa première encyclique, programmatique, *Ecclesiam suam* du 6 août 1964).

le mystère du Christ, essentiel, indispensable pour nos relations avec Dieu, dont dépend l'existence humaine dans toutes ses dimensions⁵.

Le christocentrisme est manifestement au cœur de sa vision pastorale. Grâce aux études exégétiques, il s'agit de faire resplendir aux yeux modernes la figure du Christ. Le rapport (éventuellement apologétique) à la culture contemporaine est toujours présent dans les perspectives montiniennes. À usage intra-ecclésial aussi, dirais-je, il s'agit toujours de rappeler aux fidèles la place centrale que le Christ doit occuper dans leur spiritualité, en évitant une coupure entre piété et fondements dogmatiques, un déséquilibre entre dévotions particulières et culte suprême dû à Jésus-Christ (« tutto è Cristo per noi, *omnia Christus est nobis* »).

Mais décidément le regard du pasteur ne s'arrête pas à son troupeau : l'idée centrale du Christ projette des rayons de lumière « anche al di là dell'ovile che gli è intorno raccolto ». « Aujourd'hui, l'anxiété du Christ envahit aussi le monde des lointains, quand vibre en eux quelque mouvement spirituel authentique ». Pour Montini, le messianisme profane est une recherche dévoyée du Christ : le désir de trouver un homme suprême « harcèle aujourd'hui les générations inquiètes », leur faisant créer des mythes éphémères, agiter des politiques inhumaines et préparer ainsi de grandes catastrophes. « De l'inquiétude des esprits laïcs et rebelles, et de l'aberration des expériences humaines douloureuses éclate fatale une confession au Christ absent : nous avons besoin de Toi ». Il faut y ajouter d'autres voix : nostalgiques, pensifs, généreux, souffrants, déçus, honnêtes, volontaires, « artistes qui cherchent des rapports supérieurs expressifs avec l'intime vérité des choses », convertis. Outre la largeur de vues, je soulignerai ici la sensibilité montinienne aux artistes et à leur recherche de la vérité. On est au-delà d'une pastorale conventionnelle. D'autres catégories humaines sont encore prises en compte : les classes laborieuses, le monde lié à la technique, au matérialisme, à la politique, mais qui ne veut pas étouffer.

La lettre se termine par une invitation pour tous les membres du diocèse à une bonne préparation de Pâques, chacun dans son rôle propre et son souci du bien des âmes : curés, prédicateurs, tout le clergé, éducateurs et directeurs d'instituts, parents, tous les fidèles.

⁵ « Come creare con voi quella comunione di spiriti che deve stringere, quasi fosse una sola spirituale famiglia, la nostra diocesi, se non richiamandovi all'eccelso, all'incomparabile, all'insostituibile mistero di Cristo ? »

En résumé, ce qui frappe dans cette première lettre de Carême, c'est la capacité (spontanée) de Montini de situer l'Église (diocésaine) dans le contexte social et culturel plus large de l'Occident du moins, de la situation actuelle du religieux (subjectivisme, négation de la transcendance). D'un point de vue pastoral, il faut aussi noter sa confiance dans le sens chrétien de ses diocésains, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, et dans leur capacité de dialogue, d'écoute de leur pasteur. Au-delà des besoins classiques d'assistance religieuse, l'évêque de Milan voit la menace d'incrédulité et de paganisme, la nécessité d'une évangélisation plus en profondeur. Un tel ministère pastoral, il veut le vivre dans une authentique communion avec ses diocésains, une communion centrée sur le Christ, qui maintienne un équilibre spirituel entre dévotions particulières et culte suprême rendu au Christ ; au-delà même de l'Église, cette recherche du Christ est celle de tout être humain à travers une quête souvent dévoyée : tous ont besoin du Christ, quels que soient les secteurs de l'activité humaine.

Telles sont l'ampleur et la profondeur de cette lettre inaugurale, programmatique, largement ouverte sur le monde et son besoin du Christ, mais sans occulter les dangers de ce monde pour les chrétiens. Quelle sera l'orientation de la deuxième lettre pastorale, l'année suivante ?

Lettre de Carême 1956

La lettre du 19 février 1956 s'intitule de manière significative : « Osservazioni su l'ora presente »⁶. Une fois encore, on peut s'attendre à une large méditation sur le monde de ce temps. Ces observations sont suggérées à l'auteur par sa première expérience pastorale (une année) dans l'archidiocèse de Milan. Cette responsabilité pastorale, il la conçoit comme une sollicitude passionnée et exclusive pour ses prêtres et ses fidèles, une véritable paternité spirituelle à la manière de Paul pour ses premiers fidèles de Thessalonique (1 Th 2, 8) ou de son illustre prédécesseur, saint Ambroise (*De off.* I, 7, 24). C'est même cette affection spirituelle de pasteur qui lui permet de comprendre et d'exprimer certains aspects de la vie religieuse et morale de son peuple, mieux, avec plus de connivence, d'intuition que les analyses érudites de la culture. Ainsi s'est-il interrogé sur « les questions les plus évidentes et les plus importantes, qui en ce moment intéressent la vie spirituelle de nos populations ».

⁶ Cf. G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti milanesi (1954-1963)*, op. cit., pp. 639-649 : [284] ; voir aussi <http://www.chiesadimilano.it>: ITL spa – 20124 Milano — Via Antonio da Recanate, 1 Copyright 2003, pp. 1-8. La traduction en français est mienne.

La première, à son avis, est « celle de la conservation du magnifique patrimoine religieux et moral qu'elles ont hérité d'une civilisation chrétienne millénaire ». Ces immenses richesses spirituelles transmises du passé sont menacées de ruine. « Nous serions des héritiers stupides et infidèles si nous les laissions se perdre ». Contrairement au sentiment des générations nouvelles, les richesses du passé sont une ressource pour un avenir meilleur. Même si cette civilisation chrétienne issue du catholicisme n'est pas achevée et parfaite, elle est vaste et précieuse : pensée, lois, coutumes, art, institutions de bienfaisance populaire, associations comme l'Action Catholique, monuments et édifices sacrés. Il est nécessaire que les nouvelles générations soient éduquées à ce sens historique pour ne pas être à la merci de « la mentalité révolutionnaire qui depuis quasiment deux siècles s'annonce comme libératrice, et qui ces derniers temps a eu des expressions énergiques et terribles ».

Une transition naturelle se fait ainsi vers la seconde observation du pasteur : les transformations du monde moderne, dues principalement au progrès scientifique, au développement industriel et aux applications techniques, engendrent une nouvelle civilisation. « Nous pourrions assister, voire collaborer, sans regrets et sans craintes à ces transformations, déclare Montini, (...) si les changements étaient toujours rationnels et disciplinés ». Car la loi de Dieu, loin d'être un « obstacle au progrès », peut en être « au contraire la force de propulsion et de discipline ». Le problème est celui « de l'équilibre entre l'état présent des choses et le prochain qui va se produire ». Concernant cet équilibre entre valeurs à conserver et « progrès licite et bénéfique », tous ont à se montrer vigilants, tant les pasteurs que « les bons catholiques ». Pour ce faire, l'autorité et la loi ont une fonction modératrice et propulsive.

Montini prend alors en considération un aspect de cette transformation moderne qui, estime-t-il, intéresse grandement l'opinion publique ainsi que son ministère pastoral : l'évolution sociale. La société tout entière connaît une évolution accélérée depuis les années d'après-guerre. Sur « cet état d'âme collectif », le pasteur milanais se limitera à « quelques modestes observations ».

Sa première préoccupation est de voir comment la discussion sur les conditions sociales rompt toujours davantage l'unité spirituelle de son peuple et crée des divisions toujours plus profondes en son sein : classe contre classe, idéologie contre idéologie, politique contre politique... En cette période de « décomposition spirituelle », la profession de foi chrétienne doit cependant être « généreusement engagée dans le

domaine social ». La « saine socialité, innée dans le christianisme », le réclame « à cette heure décisive ».

Une autre considération est de voir comment cette évolution sociale, à laquelle les catholiques parmi les premiers, en suivant les directives des papes, sont prêts à apporter leur contribution, « est devenue l'arme d'une doctrine philosophique, le marxisme », qui « la dirige vers des buts extrêmement dangereux et nuisibles » : des formes matérialistes, « qui compromettent tout le patrimoine de la civilisation de l'esprit et, principalement, la libre et naturelle profession de la religion »⁷. Le sujet est pénible, mais il faut en parler, tant la menace du communisme athée est présente « anche nel nostro Paese ». La menace s'est étendue partout. On aurait pu croire ce phénomène passager, le temps que la paix, l'ordre public et la prospérité fussent rétablis. Mais il n'en fut rien. Deux faits aggravent cette menace communiste : la propagande fallacieuse des idées et l'organisation. « Cela fait de la peine de voir comment des personnes intelligentes et cultivées se laissent séduire, comment des jeunes généreux se laissent entraîner ! »

Parmi tant d'autres motifs humains d'inquiétude, on se limite ici au motif religieux : le communisme cherche à anéantir la religion, tout particulièrement la religion catholique. C'est l'aspect terrible du problème du communisme, qui pourtant ne suscite trop souvent qu'une indulgente indifférence. Comment s'imaginer améliorer les conditions économiques de la vie sans en améliorer les conditions spirituelles et morales ? Cette perception de la menace anti-religieuse et anti-humaine du communisme athée n'empêche pas le pasteur ambrosien de désirer de manière angoissée le retour de ces catholiques qui y ont adhéré, de ces fils de la terre chrétienne d'Italie. Ce qui les pousse vers le communisme, ne peuvent-ils le trouver à un degré bien plus élevé dans l'Évangile du Christ ? « Mais qu'ils sachent les imprudents et les malheureux, qui s'attroupent dans

⁷ La crainte d'une extension du communisme soviétique augmente à cette époque, notamment dans les cercles romains du catholicisme. Dès le 30 juin 1949, un décret du Saint-Office avait refusé les sacrements aux catholiques italiens qui votaient ouvertement pour le Parti communiste et avait excommunié ceux qui en professaient la doctrine « matérialiste et antichrétienne ». Cette disposition répondait aux préoccupations de nombreux prêtres, aux aspirations de certains évêques et à la mentalité dominante de grands secteurs de la Curie vaticane ; elle réagissait aussi à la situation politique internationale (guerre froide, avance russe en Europe orientale, persécution des catholiques dans les pays de l'Est, montée de Mao Tsé-Toung). G.B. Montini, substitut de la Secrétairerie d'État jusqu'en novembre 1954, avait cherché, quant à lui, à maintenir le Saint-Siège dans une position d'équidistance entre le bloc communiste et le bloc occidental, favorable qu'il était à une détente entre ceux-ci (cf. P. CHENAUX, *Paul VI. Le souverain éclairé*, op. cit., p. 122). Voir aussi G. MARTINA, *Le contexte historique dans lequel a surgi l'idée d'un nouveau concile œcuménique*, in R. LATOURELLE (dir.), *Vatican II. Bilan et perspectives vingt-cinq ans après (1962-1987)* (Recherches. Nouvelle série, 15), Bellarmin-Cerf, Montréal-Paris, 1988, pp. 50-52.

les files de l'adversaire, que Quelqu'un [l'Homme-Dieu crucifié] les aime encore ». Et Montini de citer le radiomessage du Pape Pie XII à Noël 1955 : « Nous repoussons le communisme comme système social en vertu de la Doctrine chrétienne, et nous devons affirmer particulièrement les fondements du droit naturel. (...) Mais Nous, au même moment, nous avertissons les chrétiens de l'ère industrielle... de ne pas se contenter d'un anticommunisme fondé sur une devise et sur la défense d'une liberté vide de contenu ; mais nous les exhortons plutôt à édifier une société, en laquelle la sécurité de l'homme repose sur cet ordre moral... qui respecte la vraie nature humaine » (AAS, 1956, 34-35).

Quels sont donc les devoirs spécifiques de l'heure présente ? S'en tenant aux instructions pontificales, le nouvel archevêque de Milan se limite à quelques rappels de caractère général. Premier devoir : la vigilance. Face aux périls et fortunes du temps présent, il s'agit de faire preuve d'un meilleur sens de responsabilité collective, de socialité plus ouverte, de solidarité plus humaine. Second devoir : édifier une société nouvelle. Pour cela, il faut d'abord croire à la bonté des principes catholiques, en étant stimulés, mais jamais guidés, par l'activité de ceux qui suivent d'autres principes. Le monde du travail est un lieu spécial de vérification : l'action sociale catholique vise-t-elle réellement la rédemption du monde du travail ? Est-elle efficace, avant tout pour dissiper l'énorme malentendu entre travail et religion ? Elle doit être efficace ensuite pour faire passer la dialectique de la question sociale, de la lutte à la collaboration. Il faut ainsi répondre à deux aspirations du monde du travail : la sécurité de son travail et de son pain, et l'appel à une graduelle association aux profits et à l'organisation de l'entreprise (le principe de l'initiative privée étant sauf).

Finalement, le devoir commun des catholiques milanais est de recomposer la famille spirituelle qu'est l'Église, la Paroisse, en raison de leur désagrégation progressive. À cette fin sont recommandées : l'organisation des institutions paroissiales et de l'Action Catholique ; la prière collective avec le chant sacré et l'action liturgique ; l'assistance éducative et caritative. C'est l'œuvre du clergé et du laïcat, non plus comme élément purement passif, mais comme généreux collaborateur⁸.

Une fois encore, l'aptitude de Montini à analyser en profondeur et dans leurs dimensions les plus larges les nécessités pastorales de son peuple est impressionnante.

⁸ Le premier congrès mondial pour l'apostolat des laïcs a été organisé à Rome en 1951. En 1953, Yves Congar a publié sa somme sur le sujet, *Jalons pour une théologie du laïcat*.

Le pasteur ne se contente pas d'« emplâtres sur une jambe de bois », il veut travailler sur les causes mêmes du « mal » (oubli du fabuleux héritage chrétien, transformations du monde moderne, en particulier l'évolution sociale avec la menace du communisme athée et anti-religieux). Une pastorale « traditionnelle », de type liturgique et sacramentel, est insuffisante. Il y faut la collaboration de tous, clergé et laïcat, car il ne faut rien de moins qu'édifier une société nouvelle par une action sociale catholique efficace, en dissipant le tragique malentendu entre travail et religion. C'est à un renouveau spirituel de l'Église et de la société que tous sont appelés, car les deux se tiennent. Large compréhension de l'activité pastorale donc. C'est dans cet esprit que les chrétiens, conscients des devoirs qui leur incombent ainsi qu'aux hommes de bonne volonté, sont appelés à s'approcher de Pâques. La charité de Pâques, si elle était agissante au milieu des chrétiens, pourrait faire ressusciter le monde avec le Christ. En étant ranimée en tous les diocésains, la Charité du Christ devrait devenir « l'urgenza di un nuovo, moderno cristianesimo ». La pastorale montinienne promeut un christianisme réconcilié avec un monde moderne guéri de ses dérives désordonnées, irrationnelles, inhumaines. La lettre de Carême de l'année suivante s'inscrira dans une même visée en prenant pour objet unique la religion ou « l'aptitude humaine à la vie religieuse ».

Lettre pastorale du Carême 1957

La lettre du 24 février 1957 s'intitule « Sur le sens religieux » et est deux fois plus longue que les deux précédentes⁹. À la différence des analyses antérieures, on commencera par déterminer la perspective pastorale générale de Montini, avant de se focaliser seulement sur quelques aspects essentiels de sa réflexion.

Outre une spiritualité christocentrique déjà affirmée précédemment, la préoccupation d'une véritable inculturation du christianisme, dirions-nous aujourd'hui, est ici aussi remarquable : l'archevêque milanais désire que l'Évangile féconde et sublime les désirs les plus profonds, religieux notamment, de l'homme contemporain, plus particulièrement dans son diocèse. La perspective est universelle et particulière.

La perspective est universelle. Montini analyse l'état du « sens religieux » dans l'humanité contemporaine pour bien déterminer le profil, les qualités et les défauts, de l'homme auquel doit s'adresser l'Évangile.

⁹ Cf. G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti milanesi (1954-1963)*, op. cit., pp. 1212-1235 : [564] ; voir aussi <http://www.chiesadimilano.it>: ITL spa – 20124 Milano — Via Antonio da Recanate, 1 Copyright 2003, pp. 1-16. La traduction en français est mienne.

La perspective est aussi particulière. Les dernières pages de sa lettre sont consacrées aux différentes catégories de personnes de son diocèse, à commencer par les enfants, et à la manière de les ouvrir à l'Évangile au-delà des freins culturels actuels.

Voyons d'abord la manière dont Montini perçoit l'homme contemporain du point de vue du « sens religieux ». Le sujet lui est suggéré, note-t-il, « par l'expérience pastorale, c'est-à-dire par la connaissance et par le contact que nous sommes en train de prendre avec notre peuple fidèle et avec la société profane qui nous entoure ». Une fois encore, on ne peut que souligner l'ampleur et la profondeur de l'attention pastorale de l'archevêque, et son souci de la partager en mots relativement simples avec ses diocésains. Elle porte ni plus ni moins sur le monde contemporain en toutes ses dimensions, bien au-delà du seul troupeau milanais : « davanti a noi si stende il panorama del nostro mondo contemporaneo, pieno di vita, di pensiero, di attività, di conquista ». Dans cette cité terrestre en pleine transformation et activité, il discerne cependant une perte du sens de la vie future et du destin surnaturel de l'être humain : « L'uomo moderno va perdendo il senso religioso ».

Après avoir clarifié la signification du sens religieux, un sens naturel qui peut être perfectionné surnaturellement par la grâce (« aspect subjectif du fait religieux », « orientation – instinctive, consciente, rationnelle et morale, tant naturelle que surnaturelle – de la vie humaine vers Dieu »), Montini établit une corrélation entre ce sens religieux et la pratique religieuse : là où le premier manque, la seconde baisse. Cette observation lui paraît capitale « per l'età in cui viviamo ». Sans ce sens religieux, « ou la religion reste extérieure, formaliste, oisive [inopérante] et fragile – péril d'hier et de toujours –, ou bien elle tombe tout à fait, – péril d'aujourd'hui ». La hantise du pasteur ambrosien est l'irréligion moderne : il lui semble que sans ce sens religieux (naturel et surnaturel), l'Évangile ne peut être reçu. D'où son « attention pastorale à ce problème décisif » : le sens religieux est notre « tête de pont » (*testa di ponte*) pour recevoir l'Hôte transcendant ; véritable synthèse de l'esprit (*spirito*), « il engage avec l'esprit (*mente*) également les autres facultés ». Aussi faut-il se demander « pourquoi notre temps est dans des conditions moins favorables au sens religieux que l'époque antérieure ». L'analyse montinienne est en somme la suivante : l'homme moderne est extraverti, tout tourné vers les activités extérieures, et d'autant moins apte à l'intériorité et à la prière. « Le vocazioni religiose, note-t-il déjà en 1957, non si pronunciano che con difficoltà

nell'eccitazione esteriore, in cui si forma la psicologia della gioventù moderna. (...) La vita contemplativa è quasi deserta ».

L'explication de cette situation lui paraît néanmoins difficile et complexe. Il en indique seulement quelques éléments généraux : 1° l'humanisme profane, s'efforçant de faire de l'homme la fin de soi-même et de toutes choses à la place de Dieu ; 2° la violation de l'ordre moral, qui est orienté vers Dieu et dépend de lui, si répandue également (« Senso morale e senso religioso restano o cadono insieme ») ; 3° la conquête (scientifique et technique) du monde naturel, peut-être la plus répandue, problématique dans la mesure où, en pratique, elle empêche le développement normal de l'esprit (*spirito*) en le limitant à la connaissance (des propriétés) de la matière. « L'homme moderne a négligé l'étude de l'être, en soi-même, et de l'âme ; il s'est limité à l'étude des phénomènes des choses et aux expériences de la psychologie. (...) telle est l'origine des drames spirituels, culturels, sociaux, et politiques du monde contemporain ».

Et le pasteur milanais d'estimer que la mission des chrétiens est de restaurer le sens religieux. Y appelle la décadence religieuse du temps, « comme aussi la nostalgie des esprits veillants et souffrants dans le monde littéraire et philosophique et la vie vécue », ainsi que l'état de la crise de la vie sociale (les dimensions culturelles et sociales de la situation sont largement prises en compte). Pour parvenir à cette efflorescence du sens religieux, les devoirs sont les suivants : 1° une réhabilitation rationnelle du sens religieux : « La battaglia della cultura cattolica deve, ora più che mai, continuare » ; 2° une défense de ce sens religieux face au laïcisme politique des classes bourgeoises et à l'athéisme positiviste et matérialiste des couches marxistes et révolutionnaires (Montini évoque « la récente tragédie hongroise » de 1956 comme une des conséquences violentes de cette idéologie) ; 3° rééduquer la mentalité moderne à penser Dieu (*pensare Dio*). Montini l'envisage cependant dans le cadre de la « vraie religion », instaurée grâce à l'initiative de la révélation. L'homme moderne doit redécouvrir la curiosité spéculative et métaphysique, naturellement à partir de l'observation des choses créées par Dieu, mais pourquoi pas aussi aujourd'hui à partir de l'observation des choses créées, pour ainsi dire, par le génie de l'homme (la technique, l'art) ? « La matière n'est nullement répudiée, elle est sublimée ; le travail n'est pas mortifié, il est racheté ; la civilisation n'est pas arrêtée, elle est humanisée, elle est christianisée ».

Après cette perspective, que l'on peut qualifier d'universelle, vient pour finir une perspective particulière, concernant le sens religieux des enfants, dont la responsabilité

éducative incombe aux parents catholiques et aux « bons maîtres » (*bravi maestri*). À propos de l'éducation, Montini dénonce de manière générale une contradiction de notre culture : autant l'enfant y est le centre de toutes les attentions pédagogiques et médicales, autant il peut y être aussi livré à tous les dangers de corruption (certains types de lecture, de spectacle, de sport). Il entre ensuite dans quelques détails des différentes étapes de cette mission d'éducation catholique, manifestant ainsi son « génie universel », son humanisme, sa capacité d'aborder tout sujet humain : « Nil humani a me alienum esse puto », pourrait-on lui faire dire aussi.

L'évaluation de la situation culturelle, sociale et surtout « religieuse » de son temps par Montini (ce qu'il appelle le « sens religieux » et sa « perte » par l'homme moderne) peut ne pas être partagée en tout point. Elle révèle néanmoins une vision large et profonde de la pastorale épiscopale : il ne s'agit pas ici de donner des recettes spirituelles ou, pire, moralisantes. Tout doit être basé sur une analyse intellectuellement solide de la situation du monde contemporain en définitive (tout en étant centrée sur une dimension particulière de celle-ci) et proposée à la réflexion de tous les diocésains, avant de leur proposer des pistes d'action, relevant généralement de la conversion et de la formation personnelles. L'envergure intellectuelle, spirituelle et humaniste impressionne. Heureux diocèse qui a un tel évêque penseur, ouvert sur le monde ! Toutefois, s'il partage sa réflexion éclairée avec ses diocésains, le pasteur ne semble pas les avoir associés à l'élaboration de celle-ci. Une pleine réciprocité fait ici défaut.

Pour compléter le ministère pastoral milanais de Montini et amorcer la transition vers le concile de Paul VI, explorons encore deux écrits, la lettre pastorale de 1962, qui précède de quelques mois l'ouverture de Vatican II, et la lettre qu'il envoie du concile à ses diocésains le 1^{er} décembre 1962, où il donne son évaluation de la première session.

Lettre pastorale du Carême 1962

Le très long mandement quadragésimal du 22 février 1962 est particulièrement indiqué, étant tout entier consacré au « prochain concile »¹⁰. Il s'intitule : « Pensiamo al

¹⁰ Cf. G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti sul Concilio (1959-1963)*, a cura di A. Rimoldi (Quaderni dell'Istituto, 3), Istituto Paolo VI-Edizioni Studium, Brescia-Roma, 1983, pp. 72-108 : « *Pensiamo al Concilio. Lettera pastorale all'arcidiocesi ambrosiana per la Quaresima 1962*, Milano, 22 febbraio 1962 » ; G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti milanesi (1954-1963)*, op. cit., pp. 4898-4935 : [1941] ; voir aussi <http://www.chiesadimilano.it>: ITL spa – 20124 Milano — Via Antonio da Recanate, 1 Copyright 2003, pp. 1-23. La traduction en français est mienne.

concilio ». Nous nous arrêterons spécialement aux passages qui expriment l'attitude ou l'orientation pastorale de Montini.

D'emblée, celui-ci précise que le concile à venir regarde « tant la vie interne de l'Église que son influence sur la vie spirituelle et morale du monde ». Le concile n'est pas une affaire exclusivement intra-ecclésiale, loin de là, c'est ce qui en fait toute la signification et toute l'importance. L'instruction signale « l'universalità di questo avvenimento », sur laquelle elle insistera plusieurs fois dans la suite. Et tous les fidèles du diocèse, en tant que membres de l'Église, doivent s'en sentir partie prenante dans une certaine mesure. Le sens pastoral de Montini implique la totalité des fidèles, la totalité de l'Église donc, et la totalité du monde. C'est dans cette perspective qu'il décrit lyriquement un lien très particulier entre le concile et Rome, cité de l'unité, de la vérité, de la catholicité et de l'universalité que célèbre précisément un « concile œcuménique », considérant celui-ci comme « un'ora di presenza mistica ed operante di Cristo nella sua Chiesa e nel mondo ». Le concile infusera à Rome « une vigueur incomparable pour prophétiser (*vaticinare*) des paroles de Dieu aux hommes, des paroles des hommes à Dieu : « la città umana si tramuterà in città di Dio ». Lyrisme, mais vision, universaliste et cosmique (reliant ciel et terre), « pentécostale », du « charisme » conciliaire : « Roma diventerà Gerusalemme ». Tout qui fait le pèlerinage à Rome, même non croyant, ressent cette mystérieuse élection à devenir « cittadino della vera umanità ».

Dans la relation entre catholicité mondiale et Rome, l'archevêque milanais relève l'impression, de la part de la première, d'un manque de dialogue ou d'invitation à collaborer de la seconde. Dans tant de secteurs de cette catholicité mondiale, il y a une expérience exubérante, un désir de s'ouvrir, d'échanger non seulement avec Rome, mais aussi avec elle-même. Un premier aspect du concile est donc « la chiamata al grande dialogo dell'unità interiore della Chiesa ». « Son but est le bien spirituel et moral du peuple chrétien, et indirectement également du monde ». Il est une assemblée de pasteurs et de docteurs de l'Église du Christ, successeurs des Apôtres (si ce sont des évêques), non de professeurs, de théologiens et de canonistes. Mais toute la communauté chrétienne y est présente, « parce qu'y est exprimée sa foi, y sont traités ses intérêts, y sont réunis les pasteurs qui la guident (...) et la représentent ».

Qu'attend le Seigneur de ce concile ? Comprendre cette volonté divine serait dévoiler dans une certaine mesure « le jeu mystérieux et amoureux de la Providence, en dialogue avec l'histoire, c'est-à-dire avec la somme des libres volontés humaines, pour préparer

aux âmes et au monde de nouveaux destins ». Vision grandiose de la mission pastorale de l'Église, aux dimensions du monde et de l'histoire... Si les attentes de nombreux humains, non seulement des fidèles, vis-à-vis du concile sont multiples, elles doivent en même temps être réalistes : le concile ne va pas apporter « subito » la perfection dans l'Église et dans le monde. Ceci dit, il a été bien préparé : tous les secteurs de l'Église ont été invités à exprimer librement leurs souhaits.

La seconde moitié de cette longue lettre est un commentaire du double but assigné au concile par Jean XXIII : la réforme intérieure de la vie ecclésiale et la recherche de la réconciliation des chrétiens séparés dans l'unité catholique de l'Église.

À partir de l'histoire, Montini relie le concept de réforme à une exigence profonde de contemplatifs et de pasteurs. Bien comprise, la réforme est « le ferment rénovateur de la tradition catholique ». « La réforme est en fait immanente à (la) vie (de l'Église) ». L'archevêque de Milan veut préciser ce concept pour lui-même et ses diocésains vu son importance pour comprendre la finalité du concile œcuménique et en pénétrer l'esprit, vu aussi sa forte présence dans la mentalité moderne. Il discerne une double racine : l'observation d'un mal et une réaction conçue de manière variable. Où peut être le mal dans l'Église ? C'est que l'Église est à la fois une institution divine sainte et une communauté d'hommes imparfaits, parfois pécheurs, même s'ils sont toujours sanctifiés par le baptême, devant toujours se perfectionner et se sanctifier. « La riforma è nel programma ordinario della Chiesa. La riforma è Continua ». La caractéristique de ce concile cependant est que « c'est le désir du bien plutôt que la fuite du mal qui en provoque la convocation ». Ceci nous apporte une indication précieuse sur la manière dont Montini interprète le concile à venir, sa perspective positive, sa « pastoralité », pourrait-on dire, plutôt qu'une visée dogmatique et disciplinaire : « Concilio di riforme positive, piuttosto che punitive ; più di esortazioni, che di anatemi ».

Le pasteur ambrosien estime éducatif d'inviter ses fidèles à se faire une idée, même sommaire, des perspectives conciliaires « à l'intérieur » et « à l'extérieur » de l'Église. *Ad intra* : une union plus intime avec le Christ, en qui toute polarisée, toute focalisée, l'Église réunie en concile est appelée à se contempler (c'est une parole sur l'Église elle-même qui est la parole la plus attendue de l'Église : épiscopat, collégialité et primauté, avec une clarification aussi du statut des autres catégories de membres de l'Église) ; une « suggestion affectueuse (*amorevole suggerimento*) sur la manière dont nous devons et pouvons aujourd'hui conserver, approfondir, professer la foi, cette foi qui est le principe

de notre salut et qui est notre patrimoine spirituel le plus menacé par la mentalité créée par les erreurs modernes de pensée et de mœurs » ; d'assez nombreuses nouveautés, reçues favorablement également par les fidèles, dans les domaines liturgique, pastoral et missionnaire (c'est « l'aggiornamento » comme capacité de la catholicité de l'Église « d'accepter l'homme comme il est, pourvu qu'il soit conforme à la loi naturelle et positive de Dieu, et de lui infuser son esprit de vérité et de grâce », ce « relativisme, avec lequel se configure son expression pastorale dans l'histoire, n'est pas un symptôme de faiblesse ou de vieillesse », mais « plutôt un effet d'une vigueur intérieure, toujours renaissante » grâce à l'animation de l'Esprit, de nouvelles énergies que tous les fidèles sont appelés à mettre en œuvre), mais non des nouveautés radicales qui touchent à la constitution divine même de l'Église. *Ad extra* avec les réflexions très importantes du concile sur le monde contemporain : le concile doit par la force des choses se référer aussi à la société profane et le monde environnant ne peut que recevoir quelque bénéfice direct d'un tel événement historique et international ; le concile veut aussi se référer intentionnellement au monde moderne, en étant « un service rendu à la vérité, un acte de charité, un exemple de paix proclamée à tous les peuples », en pénétrant « d'ardente énergie spirituelle non seulement l'intime des âmes, mais encore l'ensemble des activités humaines »¹¹ ; l'Église ne pensera pas seulement à elle-même, mais à toute l'humanité, elle cherchera à se faire « sœur et mère des hommes », à se faire comprendre des hommes d'aujourd'hui, elle « se mettra à jour » (*aggiornarsi*) en se dépouillant de son vieux manteau royal pour « revêtir des formes plus simples réclamées par le goût moderne » (les fidèles laïcs auront ici un rôle de premier plan à jouer). Et Montini de s'inscrire dans le sillage de « l'optimisme tonifiant » de Jean XXIII : il semble que celui-ci veuille « nous préparer à un Concile où, une fois déplorés le mal et l'erreur, c'est plus le bien qui aura du soutien, que les hommes errants des anathèmes ». Dans cette perspective, vient une pensée pour la catégorie très vaste de frères que sont les chrétiens, « encore parés d'un si grand nom, mais séparés de l'unité de l'Église catholique », la préparation de la réconciliation avec eux devant être depuis le début une des finalités principales du concile.

Au-delà des riches informations historiques et dogmatiques (primat, épiscopat, collège épiscopal...) ici offertes aux fidèles de Milan, nous avons cherché à mettre en

¹¹ Citations de Jean XXIII, Allocution au Consistoire du 16 janvier 1961, et Bulle d'indiction du concile *Humanae salutis* de Noël 1961.

évidence les attitudes et contenus permettant de discerner le « sens pastoral » de Montini ici déployé. Celui-ci vise à impliquer tous ses diocésains dans la préparation du futur concile, tant sur le plan intellectuel que spirituel : le concile doit être l'affaire de tous les fidèles, c'est-à-dire de toute l'Église. On est ensuite frappé par sa perception de la profonde réforme spirituelle (christocentrique), « positive », que devrait mettre en route le concile, avec les « mises à jour » pratiques (*aggiornamento*) qu'elle entraînera, non seulement dans l'Église catholique, mais aussi « en dehors de » celle-ci (autres chrétiens, humanité entière appelés à bénéficier des fruits d'un tel événement universel). Profondeur et amplitude pastorales une fois encore ! Le sens *pastoral* est indissociable d'une intention de *réforme* continue, précisément par souci d'une *fidélité ecclésiale* toujours renouvelée à son « divin Fondateur », le *Christ*. Adoptant manifestement l'optimisme de Jean XXIII, Montini adhère à son projet d'un concile qui encourage le bien plus qu'il ne profère des anathèmes, même si le mal doit être déploré. L'Église se fera ainsi « sœur et mère des hommes ».

Avant de passer à la période pontificale de G.B. Montini, j'évoquerai encore la brève synthèse des travaux conciliaires qu'il rédige pour son archidiocèse à la fin de la première session¹².

Lettre du concile du 1^{er} décembre 1962

Elle reprend les deux observations majeures qui ressortent des commentaires de la première session : le concile n'est pas parvenu à des conclusions notables ; le concile a manifesté en son sein des avis différents.

Montini interprète ces phénomènes de manière positive en fonction d'un fait qu'on n'appréciera jamais assez selon lui : ce concile de dimension mondiale s'est réuni sous le signe d'une grande liberté, de propositions, avant tout, pour la vie de l'Église. Par respect de ce critère de liberté et de spontanéité, dont est né ce concile, a manqué en fait le point focal de son programme. Outre cette liberté de proposition, il y eut la liberté de parole de plus de deux mille pères présents, et donc des interventions interminables, exprimant les opinions personnelles des orateurs. Cette pluralité de jugements sur

¹² *Lettere dal Concilio*, inviate all'arcidiocesi di Milano dal 13 ottobre al 2 dicembre 1962 : VII. *Discussioni conciliari nella più grande libertà* : « Dal Vaticano, 2 dicembre 1962 », in G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti sul Concilio (1959-1963)*, a cura di A. Rimoldi (Quaderni dell'Istituto, 3), Istituto Paolo VI-Edizioni Studium, Brescia-Roma, 1983, pp. 195-198 ; G.B. MONTINI, *Discorsi e scritti milanesi (1954-1963)*, op. cit., pp. 5422-5425 : [2096] *Un concilio allenato. Da Roma invia all'arcidiocesi la settima lettera dal concilio (1-XII-1962)*. Selon cette dernière édition critique, c'est donc la date du 1^{er}, et non du 2, décembre qui est retenue.

certaines sujets est devenue diversité collective de tendances et de courants, d'une manière spéciale à propos du projet de constitution dogmatique sur les sources de la Révélation. Cette question pourra sembler éloignée des intérêts de l'homme moderne (notons une fois encore cette sensibilité remarquable de Montini à la culture actuelle, qui est une vraie préoccupation pastorale chez lui). Au contraire, il faut en voir l'importance capitale pour un système religieux qui se veut authentique, exclusif et dérivant de cette ineffable initiative salvatrice « et élevante » (*ed elevante*) qu'est la Révélation. Les divergences de jugement manifestées à ce propos au cours de la première session relèvent d'évaluations différentes des courants doctrinaux en question et de motifs liés à la provenance multiple des interlocuteurs (lieux, écoles, expériences, nécessités pastorales naturellement éloignées...). Montini récuse la crainte que cela divise les « âmes » (*animi*) : cette première session a été une expérimentation initiale ; la seconde sera plus prompte (on parle de schémas plus brefs, de ne retenir que les schémas d'intérêt général et appuyés par des nécessités présentes et pastorales, ce que l'on a déjà fait pour le projet de décret sur les moyens de communication sociale).

Le concile s'approche ainsi de son thème capital, l'Église, qu'il reprendra à la prochaine session selon une forme meilleure. Cependant, il a déjà à son actif des résultats évidents : l'union et l'effusion des âmes, la merveille joyeuse et croissante de la catholicité affluant de toutes les parties du monde, l'émouvante et profonde unité des esprits quand revient la pensée constante que l'Église, dans l'acte même où elle exprime sa foi et son amour du Dieu vivant, doit s'occuper de la compréhension et de l'élévation des âmes et du monde.

Une fois encore, la plus authentique spiritualité chrétienne et ecclésiale, chez Montini, s'identifie, se confond avec la préoccupation (que l'on peut qualifier de pastorale et d'universelle) de la compréhension et du salut non seulement des âmes, mais de l'ensemble du monde.

II. PAUL VI

Suite à la mort de Jean XXIII le 3 juin 1963, le cardinal Montini est élu pape sous le nom de Paul VI le 21 juin suivant. Pour cette période pontificale et en lien avec le concile Vatican II, je retiendrai uniquement, en raison de l'ampleur de la matière, le discours

d'ouverture de la seconde session conciliaire et le discours de clôture de Vatican II. Le premier document est en effet inaugural du pontificat et programmatique par le fait même, notamment pour la poursuite et la vision du concile, discours considéré d'ailleurs par le pape lui-même comme une première encyclique dite de vive voix, le second synthétisant son évaluation de l'orientation générale du concile et traçant ainsi des pistes pour la réception de celui-ci.

Discours du 29 septembre 1963

Sans résumer l'ensemble de ce riche discours¹³, nous comptons mettre en évidence les principales orientations pastorales que nous y décelons. Son ministère de pape, Montini le conçoit comme un « mandat divin qui Nous fait pasteur suprême parmi vous tous et de vous tous ». S'il récuse tout « attachement jaloux à un pouvoir exclusif », sa vision des relations entre lui et ses « frères » évêques est néanmoins quelque peu unilatérale : « votre fidélité envers Nous, votre adhésion à Nous, votre collaboration avec Nous » (n° 3).

Pour ce qui est de l'orientation conciliaire, Paul VI s'inscrit clairement dans la ligne de Jean XXIII et de son discours d'ouverture du concile, en s'adressant à lui par-delà la mort : outre une présentation plus efficace du dépôt sacré de la doctrine chrétienne, « vous lui avez joint un autre but plus urgent et de nature actuellement plus bienfaisante, le but pastoral », exposer la doctrine de la façon qui répond aux exigences de notre époque, « proclamer des enseignements positifs, d'intérêt vital, qui rendent la foi féconde » (n° 7).

Paul VI énonce les quatre buts principaux du concile : « la conscience de l'Église, son renouveau, le rétablissement de l'unité de tous les chrétiens, le dialogue de l'Église avec les hommes d'aujourd'hui » (n° 16).

Pour ce qui est de la conscience de plus en plus claire que l'Église doit prendre d'elle-même, il est notamment question de la doctrine de l'épiscopat et de l'aide que sa « plus efficace et responsable » collaboration pourra apporter à la charge du pape (n° 25), ainsi

¹³ Pour la version française, voir « La Documentation Catholique », 1410 (20 octobre 1963), col. 1345-1361 (entre parenthèses, à même le texte, nous indiquerons le numéro du paragraphe concerné) ; voir le texte original latin in PAOLO VI, *Discorsi e documenti sul Concilio (1963-1965)*, a cura di A. Rimoldi (Quaderni dell'Istituto, 4), Istituto Paolo VI-Edizioni Studium, Brescia-Roma, 1986, pp. 22-38 (je citerai parfois ce texte latin entre parenthèses à même la traduction française de « La Documentation Catholique »).

que de « la composition du Corps visible et mystique du Christ » (prêtres, religieux, fidèles et frères séparés) (n° 26).

Quant à son renouveau, l'Église catholique doit « se corriger, s'efforcer de recouvrer cette conformité avec son divin Modèle qui constitue son devoir fondamental » (n° 29). Le pape livre ici des précisions concernant sa manière de comprendre cette *renovatio* : celle-ci n'implique nullement une grave infidélité de l'Église au Christ. Au contraire, « sa fidélité substantielle envers le Christ (...) lui infuse la force de corriger les imperfections qui sont dues à la faiblesse humaine ». Le renouveau conciliaire n'est donc pas un bouleversement de la vie présente de l'Église, ni une rupture avec sa tradition, mais plutôt un hommage rendu à celle-ci dans l'acte même de « la débarrasser de tout ce qu'il y a en elle de caduc et de défectueux, pour la rendre authentique et féconde » (n° 33). C'est la « *vitalité*, intérieure et extérieure », de l'Église qui est en jeu. Il faut « aspirer à l'*Ecclesia caritatis*, l'Église de la charité, si nous voulons qu'elle soit apte à se renouveler (*se... renovandi*) profondément elle-même et — ce qui est particulièrement ardu et difficile — à renouveler le monde autour d'elle (*mundum universum instaurandi*) » (n° 34). Une fois encore, pastorale *ad intra* et pastorale *ad extra* sont indissolublement solidaires chez G.B. Montini – Paul VI.

La restauration de l'unité entre tous les chrétiens, objectif assigné, lui aussi, à Vatican II par Jean XXIII, est assumé par son successeur, qui y voit en un certain sens le « *drame spirituel* » du concile. Cette unité que « seule l'Église catholique » peut « offrir » aux autres chrétiens (n° 36) peut se réaliser dans un certain « pluralisme » (*possibiles varietates in unitate*) (n° 37-38). Le concile « tend à une œcuménicité qui voudrait être totale, universelle (*œcumenicitatem, ut aiunt, plenam nempe et universalem*) » (n° 38). Tout en tenant l'unicité de l'Église catholique comme lieu de « la parfaite unité du Christ » (n° 36), Paul VI est fraternellement ouvert aux autres chrétiens (profonde souffrance de la séparation, disposition au pardon réciproque, principes fondamentaux pour la réalisation de l'unité : respect des richesses authentiques chez les frères séparés, confiance en Dieu). Au-delà des frères séparés, l'ouverture pastorale du concile, selon le pape Montini doit s'étendre au dialogue avec l'humanité contemporaine (*collocutio cum nostrae aetatis hominibus*).

Il s'agit de « jeter un pont vers le monde contemporain » : dans l'acte même où elle anime « toujours davantage sa vie interne de l'Esprit-Saint », se détachant ainsi « de la société profane qui l'entoure », l'Église apparaît « comme un levain vivifiant et un

instrument de salut pour ce même monde » et « confirme sa vocation missionnaire qui est essentielle pour elle » (n° 51). La sollicitude pastorale est indivisible : elle vise la vie interne de l'Église et l'annonce de l'Évangile à tous les hommes. C'est un vibrant message de fraternité et d'espérance qui est lancé au monde : « vous avez voulu tout d'abord vous occuper non pas de vos affaires mais de celles de la famille humaine, et engager le dialogue non pas entre vous (*non inter vos colloqui*) mais avec les hommes (*sed ad homines vos convertere*) » (n° 52). L'approche du monde est cependant d'abord inquiète et négative, même si elle est soutenue par l'amour : « à regarder la vie des hommes telle qu'elle est aujourd'hui, nous aurions de quoi être épouvantés (*metu*) plutôt qu'encouragés, affligés (*dolore*) plutôt que réjouis, portés à une attitude de défense (*ad periculum arcendum*) et de réprobation des erreurs (*ad errores damnandos*) plutôt que de confiance et d'amitié » (n° 54). Dans la ligne de ces « blessures », il note l'absence des évêques « des pays où l'Église est persécutée » (n° 55). Parmi les « autres sujets d'amertume », il cite le développement de l'athéisme, perturbant « l'ordre intellectuel, moral et social » (n° 56), le sens religieux étant une « obligation et [un] besoin de la vraie civilisation » (n° 64). « Cette condition de l'homme moderne, condition complexe et si triste pour tant de raisons » (n° 57), plus largement ce monde contemporain, l'Église le regarde néanmoins « avec une profonde compréhension, avec une admiration vraie, sincèrement disposée non à le subjuguier, mais à le servir ; non à le déprécier, mais à accroître sa dignité ; non à le condamner, mais à le soutenir et à le sauver » (n° 58). « De cette fenêtre ouverte sur le monde qu'est le Concile » (n° 59) et dans des sentiments de « très grande sympathie » (n° 57), l'Église tourne ses regards vers plusieurs catégories de personnes (souffrants, artisans de la culture, travailleurs, gouvernants, religions non chrétiennes, jeunes, peuples nouveaux).

Cette large ouverture pastorale, pleine de compréhension, d'appréciation et de sympathie, comment a-t-elle éventuellement évolué après trois sessions conciliaires, lors du discours de clôture de Vatican II ?

Discours de la séance publique du 7 décembre 1965

Ce discours constitue l'homélie de la messe du 7 décembre 1965¹⁴, à l'issue de laquelle seront levés les anathèmes réciproques entre Rome et Constantinople, et

¹⁴ Pour la version française, voir JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, dossier présenté par J. Salaün (Documents Conciliaires, 6), Éditions du Centurion, Paris, 1966, pp. 239-253 (reprenant la traduction

promulgués les derniers documents conciliaires, dont la Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps. Ce texte est particulièrement intéressant parce qu'il présente en quelque sorte l'interprétation globale et synthétique du concile par le pape qui l'a mené à son terme.

En somme, Paul VI entend manifester, de manière apparemment paradoxale, la valeur profondément religieuse d'un concile qui s'est occupé principalement de l'homme. Toute la profondeur et amplitude de la pastorale selon le pape Montini est dans ce paradoxe apparent.

La valeur religieuse, c'est ce rapport direct de l'Église au Dieu vivant, qui est sa raison d'être et qui fut au cœur de toute l'activité conciliaire. Dans « un temps où l'oubli de Dieu devient courant et semble, à tort, suggéré par le progrès scientifique », le concile a exposé sa « manière de concevoir l'homme et l'univers en référence à Dieu comme à leur centre et à leur fin »¹⁵. Si le concile s'est occupé surtout de l'Église, de sa nature, de sa structure, de sa vocation œcuménique, de sa mission, ce n'était pas une fin en soi, l'intention était religieuse : approfondir son contact vital avec le Dieu vivant.

Simultanément (et dialectiquement, en quelque sorte), le concile « s'est très vivement intéressé à l'étude du monde moderne ». De la part de l'Église, c'est un « besoin de connaître, d'approcher, de comprendre, de pénétrer, de servir, d'évangéliser la société qui l'entoure ». On ne peut pas accuser le concile d'un « excès de tolérance et de considération pour le monde extérieur (...) au détriment de la fidélité due à la tradition et aux finalités de l'orientation religieuse du Concile lui-même »¹⁶. La règle du concile a été avant tout la charité selon le commandement du Christ.

« L'Église du Concile, il est vrai, ne s'est pas contentée de réfléchir sur sa propre nature (*in semetipsam*) et sur les rapports (*necessitudinem*) qui l'unissent à Dieu : elle s'est aussi beaucoup occupée de l'homme (*suam considerationem summopere intendit ... in hominem etiam*), de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque : l'homme vivant (*qui vivit*), l'homme tout entier occupé de soi (*qui sibimetipsi uni provehendo deditus est*), (...) qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité (*cuiusvis rei principium atque rationem*) ». C'est « tout l'homme phénoménal » (*totus*

parue in « La Documentation Catholique », 1462 [2 janvier 1966], col. 59-66) ; voir le texte original latin in PAOLO VI, *Discorsi e documenti sul Concilio (1963-1965)*, a cura di A. Rimoldi (Quaderni dell'Istituto, 4), Istituto Paolo VI-Edizioni Studium, Brescia-Roma, 1986, pp. 198-206 (je citerai parfois ce texte latin entre parenthèses à même la version française des Éditions du Centurion).

¹⁵ JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 243-244.

¹⁶ *Ibid.*, p. 246.

homo phaenomenicus) qui a été pris en compte par les « Pères conciliaires, des hommes, eux aussi, tous pasteurs et frères, attentifs donc et aimants (*intenta cura atque amanti caritate praediti*) »¹⁷. Si l'attention pour l'homme contemporain est grande, et la fraternité, l'amour, indubitables au nom même de la responsabilité pastorale des évêques catholiques, ce sont néanmoins des caractéristiques de l'homme moderne à dominante négative, dramatique et tragique même, qui sont ici énumérées : « La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu ».

Ce n'est pourtant pas l'anathème à l'égard de cet homme qui l'a emporté, mais tout au contraire « une sympathie sans bornes » (*immensus quidam erga homines amor*), même si c'est sur un mode peut-être un peu condescendant : « humanistes modernes (*nostra hac aetate cultores humanitatis*) (...), nous aussi, nous plus que quiconque (*immo nos prae ceteris*), nous avons le culte de l'homme (*hominis sumus cultores*) »¹⁸. Dans cette humanité (*humana natura*) qu'il a étudiée sous la lumière de la divinité (*lumen Deitatis consecutus*), c'est une fois encore le double visage de l'homme que le concile a considéré : sa misère et sa grandeur. « Mais il faut reconnaître, estime Paul VI, que ce Concile, dans le jugement qu'il a porté sur l'homme (*suum... de homine iudicium*), s'est arrêté bien plus à cet aspect heureux de l'homme qu'à son aspect malheureux (*magis in serena hac eius fronte quam in tristi*). Son attitude a été nettement et volontairement optimiste (*in optimam sane partem scienter esse interpretatum*) »¹⁹. Des erreurs ont certes été dénoncées, mais aux « présages funestes » ont été préférés « des messages de confiance » ; les « valeurs » du monde contemporain ont été « honorées », « ses efforts soutenus, ses aspirations purifiées et bénies »²⁰. Même si le pape, à la suite du concile, fait preuve d'un réalisme aigu sur la situation du monde, les efforts de celui-ci sont honorés, soutenus et bénis par l'Église, quoiqu'ils doivent être purifiés. « Le magistère de l'Église en est venu, pour ainsi dire, à dialoguer (*colloquium*) avec (l'homme) ; (...) il a pris la voix familière et amie de la charité pastorale (*caritatis pastoralis*), (...) dans le style de la conversation ordinaire ». Toute cette richesse doctrinale ne vise qu'à une

¹⁷ *Ibid.*, p. 247.

¹⁸ *Ibid.*, p. 248.

¹⁹ *Ibid.*, pp. 248-249.

²⁰ *Ibid.*, p. 249.

chose : *servir l'homme* ». L'Église est pour ainsi dire « la servante de l'humanité (*humani generis ancillam*) »²¹.

Le motif de cet intérêt prépondérant du concile pour les valeurs humaines et temporelles se trouve dans « le caractère pastoral (*pastorali illi sollicitudini*) que le Concile a voulu et dont il a fait en quelque sorte son programme », une préoccupation qui n'est « jamais dissociée des préoccupations religieuses les plus authentiques », en raison du lien entre valeurs humaines ou temporelles et valeurs religieuses ou éternelles, du fait que la « religion catholique » donne « la seule explication, en fin de compte, exacte et sublime » de l'homme²². « Notre humanisme devient christianisme, et notre christianisme se fait théocentrique, si bien que nous pouvons également affirmer : pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme ». Ce concile, consacré principalement à l'homme, « ne serait-il pas destiné à ouvrir une nouvelle fois au monde moderne (*mundo huius aetatis nostrae*) les voies d'une ascension vers la liberté et le vrai bonheur », en invitant « à aimer l'homme afin d'aimer Dieu »²³ ?

On discerne ici une très sincère volonté de dialogue avec le monde moderne, mais sans concession quant aux maux de celui-ci et à la volonté de l'homme moderne, selon le pape, de se substituer à Dieu. Néanmoins, l'attitude du concile, promue par Paul VI, n'est pas de condamnation, mais de « sympathie sans bornes », d'optimisme à l'égard du monde, la perspective étant ultimement et indissolublement pastorale et missionnaire : permettre à l'homme moderne de redécouvrir en « la religion catholique » « la seule explication, en fin de compte, exacte et sublime » de l'homme. *Extra Ecclesiam (catholicam), nulla salus (veritas)*. La vision, il faut le reconnaître, est totalisante et exclusiviste : du catholicisme seul, en définitive, vient la vérité sur l'homme. Il est peu dit, explicitement du moins, que l'Église doit elle-même apprendre de l'homme contemporain, si ce n'est, et c'est quand même considérable, que « pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme ».

À ce stade de l'enquête, vérifions à présent si la vision montinienne de la « pastorale » s'inscrit ou non dans le sillage de celle de Jean XXIII. Pour ce faire, je me limite ici au discours d'ouverture du concile par le pape Roncalli le 11 octobre 1962 : *Gaudet Mater*

²¹ *Ibid.*, p. 250.

²² *Ibid.*, p. 251.

²³ *Ibid.*, p. 252.

*Ecclesia*²⁴, qui fera impression surtout après coup et sera l'objet d'interprétations contradictoires.

III. JEAN XXIII

Sans entrer dans une interprétation complexe et complète de ce fameux discours²⁵, je m'en tiendrai aux grandes orientations explicites proposées par le pape au concile commençant.

La tonalité générale du discours est la joie : *Gaudet Mater Ecclesia*. Cette joie n'est cependant pas naïve ou euphorique. Les erreurs de l'époque sont prises en compte, ainsi que, de manière plus neutre, les besoins et les possibilités de celle-ci, mais la volonté est de présenter l'enseignement de l'Église « aujourd'hui d'une façon extraordinaire à tous les hommes qui vivent sur la terre »²⁶. Le regard sur le passé ecclésial est également positif, voire un peu triomphaliste, et apporte des motifs de joie spirituelle, sans taire les souffrances et épreuves qui ont obscurci cette histoire (il s'agit cependant ici du mal subi par l'Église, non de celui qu'elle a pu infliger à d'autres).

Par rapport aux graves problèmes posés au genre humain depuis près de vingt siècles, si l'on est avec le Christ et son Église, on jouit de la lumière, de la bonté, de l'ordre et de la paix ; sinon, ce ne sont que confusion, dureté entre humains et risque de guerres sanglantes. Cette opposition quelque peu manichéenne de *Gaudet Mater Ecclesia* ne favorise pas une reconnaissance des valeurs humaines en tant que telles.

Ce sont les horizons de lumière et de vérité évoqués par le pape que font resplendir les conciles œcuméniques pour tous, individus, familles et sociétés. Pendant les trois années de préparation de Vatican II, il y a eu la volonté d'analyser la situation réelle de la foi à l'époque actuelle, ainsi que de la pratique religieuse et de la vitalité du monde chrétien, spécialement catholique. Des lumières du concile est attendu un enrichissement spirituel pour l'Église. Outre les corrections nécessaires, c'est « une sage coopération mutuelle » qui doit s'instaurer entre l'Église et le monde, de sorte que celle-

²⁴ JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. (51) 55-70 ; pour le texte original latin, cf. AS I/I, Typis Polyglottis Vaticanis, 1970, pp. 166-175.

²⁵ Pour une telle interprétation, évaluant la réception du discours par le concile lui-même, je renvoie, parmi les études récentes, à C. THEOBALD, *La réception du concile Vatican II*, I. *Accéder à la source* (Unam Sanctam. Nouvelle série, 1), Les Éditions du Cerf, Paris, 2009, pp. 233-258 notamment.

²⁶ JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 56.

ci puisse tourner les esprits vers les choses d'en haut²⁷. La coopération apparaît néanmoins ici un peu unilatérale : l'Église indique elle-même les corrections à apporter au monde et ne semble rien recevoir de celui-ci.

Les circonstances dans lesquelles s'ouvre le concile sont jugées « particulièrement favorables ». L'orientation du ministère apostolique de Jean XXIII est en désaccord avec ce manque de justesse qui, dans la situation actuelle de la société, ne voit que « ruines et calamités », comme si, dans le passé, « tout était parfait » pour le christianisme²⁸. Jean XXIII affirme son « complet désaccord » avec le sens apocalyptique de l'histoire de « ces prophètes de malheur ». Le pape Roncalli préfère discerner avec confiance et espérance « dans le cours actuel des événements », qu'il qualifie de « tournant », « les desseins mystérieux de la Providence divine » qui, « la plupart du temps contre toute attente », dispose « tout avec sagesse »²⁹.

Certes, les « controverses actuelles d'ordre politique et économique » sont tellement prenantes qu'elles « empêchent (les hommes) de penser aux choses religieuses ». Une telle attitude « doit être réprouvée ». Les nouvelles conditions de vie ont « au moins » l'avantage de permettre une plus grande liberté d'action de l'Église³⁰. On peut noter une reconnaissance, restrictive certes, d'aspects positifs des nouvelles conditions de vie. Malgré l'absence vivement ressentie d'un grand nombre d'évêques, emprisonnés ou empêchés pour leur foi au Christ, le pape constate avec espérance et réconfort que l'Église d'aujourd'hui est enfin libérée des « obstacles profanes d'autrefois » et peut faire entendre sa voix depuis la basilique vaticane. Ces motifs de satisfaction, observera-t-on, sont néanmoins plutôt « ecclésiocentrés » : ils portent sur la liberté d'action et de parole de l'Église (catholique).

S'il estime très important que « le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé », Jean XXIII souhaite en même temps qu'il soit « présenté d'une façon plus efficace » pour aujourd'hui³¹. La doctrine est conçue comme une vision intégrale de l'être humain, corps et âme, terre et patrie céleste : l'usage des biens temporels doit être ordonné au bonheur éternel. La recherche prioritaire du royaume de Dieu peut s'articuler à une réelle utilité pour ce qu'il y a de plus noble dans la société humaine.

²⁷ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 58-59.

²⁸ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 59.

²⁹ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 60.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 61.

Sans se détourner de « l'héritage sacré de vérité qu'elle a reçu des anciens », l'Église doit se tourner « vers les temps présents, qui entraînent de nouvelles situations, de nouvelles formes de vie et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique ». Les situations nouvelles sont donc à prendre en compte, notamment en vue de l'apostolat catholique, mais pas seulement de manière intéressée. En effet, l'Église n'a pas manqué d'estimer à leur juste valeur « les admirables inventions du génie humain et les progrès de la science ». Du fait même que c'est Dieu la « source de toute sagesse et de toute beauté », il faut éviter « que la fascination passagère des choses matérielles ne nuise à un véritable progrès »³².

Ainsi le précieux trésor de la doctrine catholique ne doit-il pas seulement être gardé « comme si nous n'étions préoccupés que du passé, mais nous devons nous mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque »³³. Une fois encore, mais de manière plus nette, s'expriment une belle confiance et un bel enthousiasme en vue d'un dialogue culturel et pastoral avec le temps présent. Il s'agit que « cette doctrine soit plus largement et hautement connue », et qu'ainsi les âmes soient plus profondément transformées par elle. Si « cette doctrine certaine et immuable » doit être approfondie, elle doit être aussi « présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque », redit une nouvelle fois Jean XXIII. Intervient alors la fameuse distinction entre « dépôt de la foi » et « forme sous laquelle ces vérités [de la doctrine catholique] sont énoncées » : il s'agit de conserver le même sens à ces vérités, tout en étant très attentif à leur forme, en la réélaborant si nécessaire, pour atteindre « une façon de présenter qui correspond mieux à un enseignement de caractère surtout pastoral³⁴ »³⁵.

Sans m'arrêter ici à l'intérêt de cette distinction, non dénuée d'une certaine ambiguïté, pour une herméneutique des dogmes, je voudrais souligner surtout le caractère ou style pastoral explicitement revendiqué pour l'enseignement conciliaire. Loin d'être opposée à la pastorale, la doctrine doit être pastorale, pensée et formulée pastoralement. La doctrine n'est pas un en soi, elle n'est pas là pour elle-même, mais

³² Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 61-63.

³³ JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 63.

³⁴ « De style surtout pastoral », selon la version italienne utilisée par le pape le 23 décembre 1962 dans sa réponse aux vœux exprimés par le cardinal Tisserant, cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 64-65, note 2. Selon le témoignage du cardinal Giovanni Battista Re au XIII Colloquio Internazionale di Studio (23-25 septembre 2016) à l'Istituto Paolo VI de Concesio (Brescia), le texte italien de *Gaudet Mater Ecclesia* est la version originale et n'a pas subi les retouches de la traduction latine, qui a, par ailleurs, été aussi approuvée par Jean XXIII.

³⁵ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 64-65.

pour l'annonce de l'Évangile à tous les hommes, et donc le bien, la vie, la sainteté, le bonheur de tout être humain, en dialogue avec sa culture et son époque³⁶. On a parlé en ce sens de la « pastoralité » de l'enseignement de Vatican II³⁷, ce style ou cette « formam mentis » n'atténuant en rien le caractère solennel et autorisé de l'enseignement de toute l'Église réunie en concile à travers ses évêques.

Sans presser le sens de ce « caractère pastoral » de l'enseignement conciliaire, ni envisager sa réception ultérieure, ici dans *Gaudet Mater Ecclesia*, il me semble signifier au moins une attention à l'homme, au monde d'aujourd'hui, une volonté de lui adresser une parole bienveillante, accessible et compréhensible, « inculturée », dira-t-on plus tard, de sorte qu'il puisse bénéficier des richesses de la foi catholique pour sa vie concrète présente (en vue de l'éternité). Le souci pastoral est qu'en définitive l'Évangile puisse atteindre effectivement l'homme d'aujourd'hui et être reçu de lui. L'enjeu est donc missionnaire, ce qui n'exclut pas une vraie gratuité et un vrai désintéressement dans une prise en compte positive de l'homme contemporain en lui-même et pour lui-même. Dans ce discours, la pensée papale n'est cependant pas explicite à ce sujet. Il n'est pas dit clairement non plus si l'Église est prête à recevoir du monde (et pas seulement à lui donner) pour penser et exprimer sa propre foi.

Dans la même ligne pastorale, à propos des erreurs du monde, « l'Épouse du Christ, précise le pape, préfère recourir au remède de la miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité ». Il s'agit pour l'Église d'être positive, sereine, de mettre « davantage en valeur les richesses de sa doctrine » (cela répond mieux aux besoins de l'époque), « plutôt que de condamner ». Il s'agit de faire confiance aux hommes d'aujourd'hui pour condamner eux-mêmes « ces manières de vivre au mépris de Dieu et de ses lois », pour promouvoir « la dignité et la perfection de la personne humaine ». Tout en proclamant la vérité religieuse, l'Église catholique veut être pour tous « une mère très aimante », « pleine de bonté et de miséricorde pour ses fils qui sont séparés d'elle ». Ce ne sont pas des richesses périssables qu'elle leur propose, mais les biens de la

³⁶ En termes techniques, l'orthodoxie doit se faire ultimement orthopraxie, voir W. KASPER, *Dogme et Évangile* (Christianisme en mouvement, 4), Casterman, Tournai, 1967, p. 133, par ex. Lors du Colloque Paul VI de Brescia (23-25 septembre 2016), le cardinal Angelo Scola a rapporté qu'étant patriarche de Venise, il avait trouvé dans les archives patriarcales un texte de Roncalli quand il était en charge de ce siège. Dans ce texte, Roncalli évoquait le dogme et la pastorale comme un hendiadys : la pastorale comme salut (dogme) dans l'histoire.

³⁷ Je renvoie à nouveau à C. THEOBALD, *La réception du concile Vatican II*, I. *Accéder à la source*, op. cit., pp. 275-488 (Troisième partie : Du programme au corpus textuel de Vatican II. La réception conciliaire du principe de « pastoralité »).

grâce, qui sont en mesure de rendre leur vie plus humaine. Le registre est clairement celui de la charité chrétienne en vue de susciter « la juste paix et l'unité fraternelle de tous »³⁸.

Ainsi, si l'Église a le souci de promouvoir la vérité, c'est en vue d'une « absolue et ferme unité des âmes » à laquelle sont liés la paix et le salut éternel. « Cette unité visible dans la vérité », c'est « la famille des chrétiens tout entière » qui doit commencer par l'atteindre pleinement. L'Église catholique doit donc « faire tous ses efforts pour que s'accomplisse le grand mystère de cette unité ». L'Église se réjouit de voir que ces prières du Christ multiplient leurs fruits, « même parmi ceux qui vivent hors de son sein ». L'unité implorée par Jésus-Christ pour son Église resplendit, selon le pape, d'une triple lumière céleste : l'unité des catholiques entre eux doit rester exemplaire ; l'unité de prières traduisant l'aspiration des chrétiens séparés à être réunis au Siège apostolique ; l'unité d'estime envers l'Église catholique, « manifestée par ceux qui professent diverses formes de religion encore non chrétiennes »³⁹.

En ce qui concerne l'unité des chrétiens, on pourrait parler d'un début d'ouverture, bienveillante, mais « catholicocentrique » : il s'agit toujours au fond d'une réunion, d'un retour à l'Église catholique, qu'il s'agisse des chrétiens séparés ou des membres de religions non chrétiennes. Ainsi, déclare le pape Roncalli, « c'est un sujet de profonde tristesse de voir que la majeure partie du genre humain (...) ne participe encore pas aux sources de grâce qui résident dans l'Église catholique »⁴⁰.

On pourrait résumer l'orientation pastorale de fond du « II^e Concile œcuménique du Vatican » selon Jean XXIII par ces quelques mots qui précèdent la conclusion de son discours : travailler « à ce que l'annonce du salut soit accueillie plus favorablement par les hommes »⁴¹. Le souhait final adressé aux pères conciliaires va pleinement dans ce sens : « le ciel et la terre s'unissent pour célébrer le Concile : les saints (...) ; les fidèles (...) ; et vous tous, pour vous mettre à l'œuvre avec ardeur, en obéissant aux inspirations de l'Esprit, afin que vos travaux répondent pleinement aux vœux et aux besoins des divers peuples ». On soulignera cette obéissance à l'Esprit, source de cette

³⁸ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 65-67.

³⁹ Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 67-68.

⁴⁰ JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 68.

⁴¹ *Ibidem*.

capacité, pour les pasteurs de l'Église, de répondre aux attentes des peuples de ce temps et même à « l'espoir du monde entier »⁴².

Regard positif et bienveillant sur notre temps (malgré les dérives qui existent) ; confiance en la Providence de Dieu à l'œuvre dans le monde ; souci premier de présenter la doctrine de manière plus efficace, sous une forme pastorale, pour qu'elle puisse être reçue de façon plus favorable ; entrer en dialogue avec les exigences de notre époque, qui sont nouvelles ; distinguer le dépôt de la foi et la forme d'expression de manière précisément à ajuster celle-ci aux besoins du temps ; face aux erreurs contemporaines, adopter une attitude de miséricorde plutôt que de condamnation ; entrer de manière bienveillante en dialogue avec les autres chrétiens et tous les autres humains, les membres des religions non chrétiennes notamment : tels sont les paramètres de ce que l'on a appelé la « pastoralité » ou l'orientation pastorale foncière imprimée au concile et à son enseignement par Jean XXIII dans son discours inaugural. C'est une tonalité, une attitude d'esprit et de cœur sincèrement tournée vers l'humanité entière, mais qui reste assez ecclésiocentrique : l'Église catholique a la solution fondamentale, à long terme du moins et en profondeur, à tous les problèmes de l'humanité, le salut est de la rejoindre.

CONCLUSION

J'ai opté pour l'étude non pas tant du terme « pastoral(e) » que de la vision ou orientation pastorale de G.B. Montini – Paul VI dans sept de ses écrits qualifiés explicitement de « pastoraux » ou relatifs au concile Vatican II ; de même, pour le pape Jean XXIII, mais en me limitant à son discours d'ouverture du concile. La lecture thématique de ces larges unités textuelles m'a paru de loin plus féconde qu'une simple enquête terminologique. Ma précompréhension de cette orientation pastorale a été largement vérifiée. Mon analyse est cependant très sélective et, je l'espère, « exemplificatrice ». Il faudrait l'étendre, non seulement à d'autres écrits, mais aussi aux faits de l'existence des deux papes, pour en affiner les résultats. La période postconciliaire du pontificat montinien notamment devrait être explorée, pour y discerner éventuellement une évolution ou une modulation de l'attitude pastorale de Paul VI.

⁴² Cf. JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., p. 69.

Je rappellerai quelques traits majeurs de l'orientation pastorale de Montini pendant son épiscopat milanais, avant de comparer l'interprétation du caractère pastoral du concile par Paul VI et Jean XXIII.

G.B. Montini archevêque

Ce qui frappe dès la première lettre pastorale de Carême (1955), c'est la capacité de Montini à replacer l'Église (à commencer par son diocèse) dans le *contexte social et culturel plus large et profond du monde contemporain*, occidental en particulier, avec une attention spéciale pour la situation actuelle difficile de la *religion* (ce sujet sera récurrent dans ses écrits postérieurs).

Il faut souligner ce sens remarquable de l'*universel*, qui n'exclut pas un sens tout aussi réel du *particulier*. Ainsi, au plan diocésain, fait-il *confiance* au sens chrétien de ses *fidèles*, ainsi qu'au rôle plus actif des *laïcs*, et en leur capacité de *dialogue* avec leur pasteur. Il veut vivre avec eux une authentique *communion* centrée sur le *Christ*, notamment en partageant avec eux sa réflexion éclairée. À partir de son analyse de la situation présente de la religion, il pointe d'emblée la menace d'incrédulité ou d'*irréligion* qui pèse sur son troupeau milanais et diagnostique la nécessité d'une *évangélisation plus en profondeur*, qui sera mise en œuvre avec la Mission citadine de 1957.

Au-delà même de l'Église, il considère *tout être humain* comme un chercheur du Christ, même si c'est souvent à travers une quête *dévoyée*. Telle est bien une autre marque de l'orientation pastorale de Montini : s'il ouvre généreusement et amicalement son esprit et son cœur à l'humanité entière, il n'en désigne pas moins clairement les *périls* contemporains pour les chrétiens. Et il ne se contente pas de remèdes superficiels, mais analyse les *causes* mêmes du mal actuel en lien avec la transformation sociale, scientifique et culturelle du monde de ce temps, sans hésiter à stigmatiser, par exemple, l'idéologie communiste anti-religieuse en 1956.

C'est une *société nouvelle* par une *action sociale catholique* efficace qu'il faut édifier selon lui. C'est à un *renouveau spirituel* de l'Église et de la société que tous sont appelés, en dépassant le tragique malentendu entre travail et religion. La vision pastorale montinienne promeut en profondeur et de manière urgente un *christianisme réconcilié avec un monde moderne* guéri de ses dérives, un christianisme « inculturé » en quelque sorte, comme on dira plus tard. Il s'agit de rééduquer la mentalité moderne à « penser

Dieu » (*pensare Dio*), à partir non seulement des choses créées par Dieu, mais aussi des choses créées par le *génie humain* (la technique, l'art)⁴³.

Ces paramètres de sa vision pastorale milanaise se retrouveront foncièrement dans son interprétation, en tant que cardinal-archevêque, du concile à venir, puis, en tant que pape, du concile à poursuivre et du concile achevé. Précisément, quelles continuités et discontinuités peut-on observer entre la vision montinienne du caractère pastoral du concile dans les discours pontificaux du 29 septembre 1963 et du 7 décembre 1965, d'une part, et celle de Jean XXIII dans son discours du 11 octobre 1962, d'autre part ?

Paul VI et Jean XXIII

À m'en tenir aux textes cités, je perçois d'abord une grande parenté entre les deux papes, une même orientation pastorale de fond.

Paul VI adopte pleinement « le but *pastoral* » assigné au concile par Jean XXIII, soit un exposé de la doctrine qui corresponde aux exigences de l'époque contemporaine, des enseignements « d'intérêt vital, qui rendent la foi féconde » en atteignant l'homme moderne. J'observe aussi, de part et d'autre, un même type de regard *confiant* sur le monde actuel, une confiance explicitement liée au discernement des desseins de la Providence dans l'histoire et à l'obéissance aux inspirations de l'Esprit, chez Jean XXIII, à la charité selon le commandement du Christ, chez Paul VI. Chez le premier est particulièrement marquée une expression de « complet désaccord » avec les « prophètes de malheur » d'aujourd'hui : c'est une rupture de ton dans le rapport au monde, une « rupture instauratrice », pourrait-on dire, inaugurée par le pape Roncalli par rapport au climat des dernières années du pontificat pacellien. Une rupture de ton, d'état d'esprit, non bien sûr une rupture avec la tradition catholique, mais qui peut entraîner néanmoins une véritable réélaboration de la doctrine pour qu'elle puisse parler à notre temps⁴⁴. Simultanément, les lacunes et faiblesses de celui-ci par rapport aux « choses religieuses » sont *réprouvées* de manière globale, mais une admiration et une *estime* du genre humain sont bien présentes, ainsi qu'une volonté de prise au sérieux de l'homme

⁴³ On peut sans doute reconnaître ici le prolongement de sa volonté d'être un « éducateur » et de son « dessein de reconquête » de la société italienne « par l'intelligence et la culture » lorsqu'il était assistant ecclésiastique de la FUCI jusqu'en 1933. Voir P. CHENAUX, *Paul VI. Le souverain éclairé*, op. cit., p. 312.

⁴⁴ On peut ainsi discerner chez Jean XXIII un sens plus affiné, quoique non thématiqué, de l'indispensable herméneutique de l'histoire en vue d'élaborer le discours doctrinal actuel de l'Église, c'est-à-dire une annonce ou formulation appropriée de l'Évangile pour l'époque contemporaine. Voir le texte italien de *Gaudet Mater Ecclesia* rendu en français dans JEAN XXIII/PAUL VI, *Discours au Concile*, op. cit., pp. 64-65, note 2 (cf. *supra*, note 34).

contemporain, comme plus tard chez Paul VI. Le diagnostic des maux modernes me semble cependant plus aigu, précis et apologétique chez ce dernier : peur, douleur, défense vis-à-vis du danger, condamnation des erreurs, tel est le vocabulaire d'abord utilisé le 29 septembre 1963 face à la vie des hommes d'aujourd'hui. Les blessures et sujets d'amertume liés au monde contemporain vont de la persécution de l'Église en certains pays au développement de l'athéisme en Occident, perturbant l'ordre intellectuel, moral et social, et conduisant à la disparition du sens religieux (la religion de l'homme qui se fait Dieu, dira-t-il le 7 décembre 1965). Même si le diagnostic est plus pointu et tragique, et appelle une purification de ces erreurs, c'est en définitive une « très grande sympathie », faite de compréhension, d'admiration, d'appréciation et de bienveillance, un « optimisme » volontaire que le pape Montini manifeste et attend du concile vis-à-vis du monde contemporain dans le droit fil de son prédécesseur : la *miséricorde* l'emporte sur l'anathème ; c'est l'aspect *heureux* de l'homme bien plus que son aspect malheureux qui est mis en valeur. Ce sera pleinement confirmé dans son discours de clôture de Vatican II. Là, Paul VI, selon un trait typiquement montinien, revendique même pour l'Église catholique d'avoir, plus que quiconque, « le culte de l'homme », certes dans la perspective d'un *humanisme* qui « devient christianisme » : l'Église est pour ainsi dire *l'humani generis ancilla*, la servante de l'humanité. Cette perspective humaniste va loin, même si toutes ses conséquences ne sont pas déployées, mais seulement évoquées : pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme ; pour aimer Dieu, il faut aimer l'homme.

Chez Jean XXIII, il est question de « sage coopération mutuelle » entre l'Église et le monde, chez Paul VI, de « dialogue » (*collocutio*) avec les hommes de ce temps ou d'un « pont vers le monde contemporain ». Chez l'un comme chez l'autre, cependant, cette relation (d'évangélisation en définitive) est conçue sur un mode quelque peu *unilatéral* : le catholicisme seul tient, en fin de compte, la vérité sur l'homme et il est peu dit, explicitement du moins, que l'Église doit elle-même apprendre et recevoir de l'homme contemporain. Dans le discours roncallien, le rapport aux autres chrétiens (et, au-delà, aux membres des religions non chrétiennes) est plutôt pensé comme un retour à l'Église catholique ; pour Montini, si « seule l'Église catholique » peut « offrir » l'unité aux autres chrétiens, celle-ci peut néanmoins se réaliser dans une certaine « variété » ou pluralité.

Dans cette brève comparaison des discours montiniens et roncallien au concile, il faut relever l'accent tout particulier de Paul VI sur la nécessité du renouveau de l'Église

catholique pour qu'elle recouvre sa conformité à son divin Modèle : cette *renovatio* doit être au cœur de l'œuvre conciliaire. En même temps, le discours de Montini se fait plus *apologétique* que celui de Jean XXIII⁴⁵ : la nécessité du renouvellement ne suppose nullement une grande infidélité de l'Église du Christ ni n'implique une rupture avec sa tradition. Au contraire, c'est sa fidélité substantielle envers le Christ qui lui donne la force de corriger ce qu'il y a de caduque ou de défectueux dans la tradition en raison de la faiblesse humaine. À travers ce renouveau profond de l'Église, c'est le renouveau même du monde qui est espéré.

Dans l'allocution de clôture de Vatican II, l'attitude apologétique est encore plus nette : il s'agit de démontrer qu'en s'occupant principalement de l'homme, le concile ne s'est nullement détourné de sa finalité religieuse. Face, sans doute, aux critiques qui entourent déjà la constitution *Gaudium et spes* notamment, Paul VI estime qu'on ne peut accuser le concile d'un « excès de tolérance » pour le monde au détriment de la fidélité à la tradition chrétienne.

Toutes ces inflexions et différences d'accent entre les deux papes du concile sont réelles et liées à des personnalités ainsi qu'à des situations différentes : le lancement du concile, pour l'un ; sa relance et sa continuation jusqu'à son terme, pour l'autre. En même temps, ce qui frappe le plus dans les trois discours pontificaux étudiés, c'est la profonde continuité de l'orientation pastorale de fond ou « pastoralité » imprimée aux délibérations conciliaires par les deux papes successifs : coopérer et dialoguer dans la confiance avec le monde moderne pour que l'Évangile puisse lui être proposé sous une forme appropriée, qu'il puisse le recevoir et en vivre.

Il semble que ce défi n'ait rien perdu de son actualité.

B-1348 Louvain-la-Neuve,
Grand-Place, 45.
joseph.fameree@uclouvain.be

Joseph FAMERÉE, scj
Professeur à la Faculté de théologie
Université catholique de Louvain

⁴⁵ Est-ce lié à la préoccupation de Paul VI de tenir toute la tradition catholique, depuis le concile de Trente notamment, et de l'affirmer ? Voir P. CHENAUX, *Paul VI. Le souverain éclairé*, op. cit., p. 314.